



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par M. le maire Claude Duplain, pour être tenue à la salle de conférences de l'hôtel de ville, le lundi 28 février 2022, à 16 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

- 1. Administration de la municipalité**
 - 1.1 Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022
 - 1.2 Autorisation en vue de la signature d'une entente d'évaluation pour travaux majeurs avec Hydro-Québec dans le cadre du projet de prolongement du réseau électrique dans le secteur Pine Lake (rang Saguenay)
 - 1.3 Octroi d'un mandat pour services professionnels pour la gestion du programme d'atténuation des risques d'inondation de l'année 2022
- 2. Trésorerie**
 - 2.1 Adoption du Règlement 772-22 *Règlement décrétant un emprunt en vue des travaux d'asphaltage de la rue Daigle (secteur de Bourg-Louis)*
 - 2.2 Adoption du Règlement 773-22 *Règlement décrétant des travaux de voirie et un emprunt de 3 000 000 \$*
- 3. Sécurité publique**
 - 3.1 Aucun
- 4. Transport routier et hygiène du milieu**
 - 4.1 Aucun
- 5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 5.1 Aucun
- 6. Loisirs et culture**
 - 6.1 Octroi du contrat pour l'acquisition d'un camion usagé (Chevrolet Silverado) pour le Service des loisirs
 - 6.2 Octroi du contrat pour l'acquisition d'un véhicule hors route (Kodiak 700) pour le Service des loisirs
- 7. Période de questions**
 - 7.1 Aucun
- 8. Levée de la séance**
 - 8.1 Aucun

Donné le 23 février 2022.

Chantal Plamondon, OMA
Greffière